

Comité de Programmation LEADER Ardèche³
Relevé de décisions du Comité de programmation
N°35 du 25/09/2022 – Consultation écrite

Une **consultation écrite** du Comité de programmation (CP n°35) relative à **la demande d'une dernière réaffectation de crédits LEADER entre GAL** s'est déroulée du 15 septembre au 25 septembre 2022, conformément au règlement intérieur du GAL, à titre exceptionnel et en accord avec l'Autorité de gestion.

Aucune objection n'ayant été formulée pendant les 10 jours de délais réglementaires, **la demande d'une dernière réaffectation de crédits LEADER entre GAL est validé en date du 25 septembre 2022.**

Dominique ALLIX
Président du GAL Ardèche³

